

Le risque inondation dans l'entreprise : Comment se protéger et rendre son entreprise résiliente face au risque ?

Sur le territoire de la métropole de Toulon Provence Méditerranée, plus de 5 000 entreprises sont exposées au risque inondation. Cela représente plus de 28 000 emplois. Afin de réduire la vulnérabilité face aux inondations, la métropole met en oeuvre avec le syndicat de Gestion de l'Eygoutier et le Syndicat Mixte de la Reppe et du Grand Vallat le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de risque des Petits Côtiers Toulonnais. Cette démarche, globale et cohérente, mobilise l'ensemble des acteurs du territoire dans l'objectif de limiter les dommages liés aux inondations.

Dans ce cadre, la CCI du Var réalise un « parcours de Prévention des Inondations », disponible pour les chefs d'entreprise désireux de se protéger face aux inondations. Ce parcours se réalise en 3 étapes :

1. **Un autodiagnostic en ligne**
2. **Une visite conseil** par un consultant expert au sein de l'entreprise
3. **Un Audit** par un bureau d'études expert (si une forte vulnérabilité est avérée)

La totalité de ce parcours est **entièrement gratuite** pour les entreprises.

Autodiagnostic à retrouver sur :  [Risques-inondations.fr](https://risques-inondations.fr)

Afin de vous sensibiliser au risque d'inondation et de vous préparer à la gestion de crise, la CCI du Var et la Métropole de Toulon Provence Méditerranée avec la collaboration de l'AFUZI vous invitent à une réunion de présentation de Parcours de Prévention des inondations, **le 12 novembre entre 12h et 14h dans les locaux de l'AFUZI (salle le Fenouillet).**

Programme :

- Présentation du PAPI Petits Côtiers Toulonnais (5 min)
- Présentation du parcours de prévention des inondations (15 min)
- Présentation des mesures de protection et des outils de gestion de crise (10 min)
- Réalisation de l'autodiagnostic et/ou RDV pour visite conseil (10 min)
- Discussion/Débats (15 min)
- Collation.

